



MAIA NORD et CENTRE EST ESSONNE



07/10/2013

TABLE DE CONCERTATION STRATEGIQUE MAIA DE L'ESSONNE DU 04/10/13

Relevé de décision 04/10/13 14 :15

La deuxième table de concertation stratégique des MAIA de l'ESSONNE s'est tenue le vendredi 4 octobre 2013.

PRESENTS

ARS IDF	Sandrine COURTOIS Mouloud YAHMI	Responsable PA Réfèrent MAIA
ARS DT 91	Michel HUGUET Marie-José BICHAT Nathalie KHENISSI	Directeur Territorial Resp dép med-soc Resp dép ambulatoire
CG 91	Marjolaine RAUZE François GUYOMARC'H	Vice-Présidente Directeur PA-PH
URPS	Patrick CHAVENON Sylvie BARROS Sylviane LEWIK- DERAISON	URPS PHARMACIENS URPS INFIRMIERS URPS ORTHOPHONISTES
CODERPA	Jean-Claude GALINAND	Représentant
France ALZHEIMER 91	René BOTTER	Président
DASIF	Mylène TANDA	Chargée de l'Action Sociale Prévention
Association des Maires Franciliens	Simone ONILLON	Représentante
UDCCAS 91	Marie-France PIGEON	Trésorier
Association Gérontologique de l'ESSONNE (porteur)	Bernard DUPORTET	Président

Belinda INFRAY
Pilote **MAIA**
Centre Est ESSONNE
pilote.maia@age91.org
0169232028

Florence
SCHVALLINGER
Pilote **MAIA**
Nord ESSONNE
maia91@hpgm.fr
0169804698

EXCUSES

MSA IdF	Laurent PILLETTE	Directeur
CPAM 91	Eliette GIRARD	Directrice Adjointe
HPGM (porteur)	Evelyne GAUSSENS	Directrice Générale
URPS	Jean-François CHABENAT	CHIRURGIENS- DENTISTES

ABSENTS

URPS	Bruno SILBERMANN Philippe COCHART	MEDECINS MASSEURS-KINE
CISS	Eugène DANIEL	Président ou son représentant
CRAMIF	Jean-Claude POIRIER Monique PASTEL	Directeur des R prof du handicap de l'action sanitaire et sociale Resp serv soc départ

Chaque participant reçoit le support de la présentation.

Après un tour de table des participants, la réunion a commencé suivant l'ordre du jour proposé :

ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none">1. Présentation de la nouvelle MAIA départementale2. Suivi du relevé de décisions du 15 février 20133. Présentation de l'avancée des deux dispositifs4. Validation des propositions des tables de concertation tactique et de la représentativité des membres y participant5. Discussion autour des logiques « de territoires ou de bassins de population »6. Validation de méthodes communes au management des équipes7. Questions diverses
INTRODUCTION	Par l'ARS, le dispositif MAIA s'étoffe par une couverture territoriale. La mise en route des deux premiers dispositifs est fonctionnelle
PRESENTATION	Le porteur est le Conseil Général de l'ESSONNE

<p>DE LA NOUVELLE MAIA</p>	<p>Le territoire est celui de la filière gériatrique 91-1. Il correspond au Val d'Yerres Val de Seine : Regroupement des équipes MDS, création d'un CLIC sur l'ancien qui existait</p> <p>La convention a été signée avec l'ARS.</p> <p>Le pilote est en cours de recrutement</p>
<p>DECISIONS</p>	<p>2. La lettre de mission co-signée est en cours de signature au Conseil Général de l'Essonne. Elle est signée par l'Agence Régionale de Santé.</p> <p>La validation de la constitution des tables de concertation tactique sont reportés à la prochaine table stratégique à la demande des pilotes.</p> <p>3. Les principes suivants sont actés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la stratégie des Alliés : partir avec des partenaires favorables au dispositif • chaque partenaire autour de la table ce jour œuvrera individuellement pour la réussite du dispositif. Il est proposé d'attendre 6 mois et de voir les effets de la lettre de mission. • Lettres d'engagement pour les partenaires qui participent aux tables de concertation tactique • Les outils construits seront communs aux MAIA du département : la nouvelle MAIA utilisera ce qui a déjà été fait sur les deux autres dispositifs MAIA <p>4. les noms des dispositifs MAIA existant sur le territoire demeurent ceux de leur territoire : Maia Centre Est Essonne, Maia Nord Essonne, Maia Val d'Yerres Val de seine.</p> <p>5. Les relevés de décisions des tables tactiques sont validés. Des points à préciser pour la MAIA NORD ESSONNE autour des lieux d'accueil et du guichet intégré.</p> <p>6. les logiques de territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • il est demandé de ne plus détailler l'acronyme mais d'utiliser le mot méthode ou mission • Le diagnostic à établir par les pilotes sera basé sur les communes et non plus sur les cantons. • La logique de couverture totale du territoire est actée, mais elle sera revue plus tard au cours de l'année 2014. <p>7. Le principe de la supervision des équipes de gestionnaires des cas sera revu à la prochaine table de concertation stratégique</p> <p>8. Prochaine date de réunion de la table de concertation stratégique : jeudi 20 mars 2013 à l'ARS DT à 14h30.</p>